

CONTRACTUELS

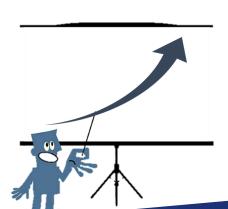
Enseignants, CPE, Psy-EN

une sécurisation des parcours une revalorisation salariale

une meilleure formation

une véritable protection

une reconnaissance professionnelle et sociale



POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

je vote SNALC, je fais voter SNALC du 1er au 8 décembre 2022



POUR LES CONTRACTUELS

le SNALC revendique

Une sécurisation des parcours

- Des CDD de 3 ans, rémunérés à temps complet, pour les agents qui le souhaitent
- Des CDI rémunérés à temps complet
- Le droit à la portabilité du CDI avec maintien de l'indice de rémunération et de l'ancienneté
- Un rattachement administratif proche du domicile de l'agent

Une revalorisation salariale

- Des modalités nationales d'entrée et d'avancement dans la grille de rémunération, clairement définies et identiques pour tous
- Un alignement du régime des indemnités et frais de déplacements sur celui des TZR
- Une prime de précarité identique à celle du secteur privé, nettement plus avantageuse
- Une subrogation des indemnités journalières de sécurité sociale (IJSS), à l'instar des titulaires et des assistants d'éducation

Une meilleure formation

- Une formation initiale rémunérée, avec une période d'observation et un tuteur pour les débutants
- Un accès facilité au congé de formation professionnelle et au compte personnel de formation
- Des facilités pour suivre des formations qui préparent aux concours de recrutement

Une véritable protection

- Un rôle accru de la CCP (contrôle du recrutement, du droit à la formation, de l'affectation, du refus de renouvellement de contrat, de la non réévaluation de la rémunération...)
- Une médecine du travail aisément accessible et de qualité
- Un accès effectif à l'ensemble des prestations revalorisées de l'action sociale

Une reconnaissance professionnelle et sociale

- Des possibilités de VAE et de certifications qualifiantes et valorisées
- Un plan de titularisation pérenne avec des concours réservés dignes de ce nom prenant en compte les diplômes détenus, l'expérience et l'ancienneté acquises
- En cas de réussite à un concours de recrutement, un reclassement indiciaire plus gratifiant et des critères d'affectation en tant que titulaire moins rebutants

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

je vote SNALC, je fais voter SNALC du 1er au 8 décembre 2022